Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260609-CC_2026_143-DE

Publié le 12/06/2026

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JUIN 2026

Séance du 9 juin de l'an 2026, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 3 juin 2026, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h30.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs	Représenté par	Pouvoir à
ANTOINE Gérald					RUMIANO Valérie
BOISSIÈRE Olivier	X				
BRIGANT Patrick	X				
CABIOCH-QUEMENER Daniel	X				
CABOURG Jérémy	X				
CADIO Thierry		X			
COLAS Yves	X				
COMPAIN Xavier		X			
COSSE Nathalie	X				
GEFFROY Jean-Michel	X				
GUIOT Sébastien	X				
HALLET Anne-Hélène	X				
HELARY Richard	X				
HELARY Valérie	X				
HELLO Marie-Christine				Marie-Josèphe TOQUET	
JOURDEN Jean	X				
JOUSSE Fabien					TAISSET Maëlig
LAMOUR Jeanne-Noëlle	X				
LANCIEN Erwan	X				
LE BIHAN Gilbert			X		
LE BONHOMME Sophie	X				
LE CARRÉ Richard					RAMONÉ Valérie
LE CHAT Marc					MOREL Nadia
LE FEVRE Margaux	X				
LE MÉHAUTÉ Claude	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe	X				
LE MOAL Brigitte	X				
LE POLES Ghislaine	X				
LE ROY Marie-Line	X				
LE SAINT Florence	X				

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260609-CC_2026_143-DE

LE TURLUER Frédéric	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
L'HOSTELLIER Stéphanie	X				
LIENNEL Yves	X				
MAHE Michel	X				
MEURO Jérémy	X				
MEYNIER-WYDAUW Morgane	X				
MOREL Nadia	X				
NICOLAS Cyril	X				
PATUREL Jérémy	X				
PIERRES Audrey	X				
PINÇON Gwendal					HALLET Anne-Hélène
PRIGENT Dominique					LE VERRE Jean-Baptiste
QUILGARS LABARRE Liliane	X				
RAMONÉ Valérie	X				
ROUTIER Gaëlle		X			
RUMIANO Valérie	X				
SEHAN Alain	X				
SOLO Patrick					BOISSIERE Olivier
TAISSET Maëlig	X				

Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :

SUPPLÉANT	présence
ANTOINE Vincent	
DERIAT Aline	
DUDAL Géraldine	X
GUERNION Nicolas	X
LE BOZEC Manon	

SUPPLÉANT	présence
LE FORESTIER Céline	
LE GONIDEC Christelle	
LE GONIDEC Thierry	X
LE YAN Pascale	
TOQUET Marie-Josèphe	X

Effectif légal : 53 **En exercice :** 50 **présents :** 39 **dont suppléants :** 1 **Votants :** 46 **dont pouvoirs :** 7

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

2026_143 : Affaires financières : Validation des Autorisations de programme (AP) et Crédits de Paiement (CP) budget assainissement

Monsieur le président rappelle la délibération CC_2026_34 du 27 janvier 2026, par laquelle le Conseil communautaire validait les autorisations de programme et les crédits de paiement du budget de l'assainissement pour 2026.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260609-CC_2026_143-DE

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du CGCT portant définition des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu le règlement budgétaire et financier tel que validé par la délibération 2026_137 du Conseil communautaire du 9 juin 2026,

Vu la délibération CC_2026_139 du 9 juin 2026 approuvant le compte financier unique 2025 du budget de l'assainissement,

Entendu l'exposé de monsieur le vice-président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE les AP/CP 2026 du budget de l'assainissement ainsi qu'il suit :

		AP/CP ASSAINISSEMENT						
N°	AUTORISATIONS DE PAIEMENT	CA 2024	CFU 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029	TOTAUX
AP 01	ETUDES	29 577,60 €	9 891,50 €	48 000,00 €	130 000,00 €	0,00 €	0,00 €	217 469,10 €
AP 02	TRAVAUX STEP EXISTANTES	80 940,80 €	160 971,34 €	340 000,00 €	405 000,00 €	250 000,00 €	0,00 €	1 236 912,14 €
AP 03	NOUVELLES STATIONS	118 674,71 €	901 242,69 €	1 214 000,00 €	1 000 000,00 €	500 000,00 €	1 150 000,00 €	4 883 917,40 €
AP 04	TRAVAUX RESEAX EU & PR	1 801 530,65 €	4 440 044,26 €	2 560 000,00 €	556 000,00 €	1 990 000,00 €	1 650 000,00 €	12 997 574,91 €
TOTAL AP/CP		2 030 723,76 €	5 512 149,79 €	4 162 000,00 €	2 091 000,00 €	2 740 000,00 €	2 800 000,00 €	19 335 873,55 €
		62%	98%					
TAL HORS AP		62 049,92 €	30 894,15 €	128 124,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	281 068,07 €
INVESTISSEMENT		2 092 773,68 €	5 543 043,94 €	4 290 124,00 €	2 111 000,00 €	2 760 000,00 €	2 820 000,00 €	19 616 941,62 €
		60%	94%					

AUTORISE monsieur le président à accomplir toute formalité nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Président,
Jean-Michel GEFFROY

Le secrétaire de séance
Olivier Boissière